

N° 889

du 16  
FEVRIER  
2016



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Panier de la ménagère en janvier à Lomé

**Trois mois consécutifs de hausse des prix, en rapport avec Noix de palme, Concombre et Gingembre frais**

P.3 **Pour aller au-delà du PNIASA et rechercher l'émergence du Togo**

# Une nouvelle politique agricole 2016-2030

**dans un cadre incitatif public-privé**

P.7 Commercialisation de liqueurs frelatées

**Un secteur d'activité très prospère entretenu par un puissant réseau**

P.3 Forum d'Investissement AFRICA 2016 le week-end prochain

**Faure parmi les siens à Charmel-Cheikh pour promouvoir l'investissement en Afrique**



Le Col. Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture

P.5 FOOTBALL/ELECTION FTF

**Akpovy Kossi, élu nouveau président, s'engage à tout transformer**

P.6 Indice d'ouverture sur les visas en Afrique / BAD et FEM

**Le Togo au 5ème rang africain des pays les plus ouverts**

## AZIMUTS INFOS

## FIC 2016 : les meilleurs étudiants s'entraînent au cyber combat

C'est à l'occasion du Forum International de Cyber sécurité que les meilleurs étudiants en informatique s'exercent à défendre un système où en moyenne il faut vérifier plus de 100.000 fichiers tous les jours comme à en trouver les failles dans une sorte de joute du XXI<sup>e</sup> siècle.

À Lille, le Forum International de Cyber sécurité, FIC 2016, huitième du genre, réunit pour deux jours les spécialistes mondiaux du secteur sur le thème Data Security and Privacy (sécurité des données et confidentialité). Le sujet est vaste et en perpétuelle évolution. C'est aujourd'hui un enjeu crucial pour les entreprises, qui doivent apprendre à se protéger et à adapter cette protection à des attaques qui se renouvellent en permanence.

"Une entreprise doit analyser tous les fichiers qui entrent dans son réseau d'une manière ou d'une autre. Actuellement, le nombre de fichiers malicieux se compte en millions par mois. On peut parler de 100.000 par jour pour une entreprise de moyenne importance, résume Robert Erra, directeur du Laboratoire Sécurité et Système de l'Epita, une école d'ingénieurs en informatique. Qu'en est-il, par exemple, des innombrables applications que l'on trouve sur l'Apple Store ou sur le Play Store d'Android ?" La question de la cybersécurité dépasse aujourd'hui le cadre de la seule entreprise et des organismes d'État s'impliquent et l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes informatiques) collabore d'ailleurs avec cette école.

## Lacyber sécurité : de la carte mère à l'utilisateur

Lors de ce FIC 2016, l'Epita organise un "challenge", c'est-à-dire une compétition où s'affronteront des équipes spécialisées en informatique légale (ou forensic) et défensive. En trois heures, il faudra comprendre un système et y trouver des failles, ou analyser une attaque et trouver une parade, ou encore décoder un fichier crypté. Le jeu est connu, et les entreprises viennent même systématiquement y chercher des bons candidats, mais l'exercice est difficile. La cybersécurité touche en effet tous les domaines de l'informatique, "depuis l'architecture de la carte mère jusqu'aux logiciels applicatifs, en passant par les pilotes, le système d'exploitation et les protocoles. Il peut y avoir des failles dans chacun de ces niveaux".

Se défendre passivement n'est pas tout : il faut aussi dominer le reverse-engineering malware, "pour démonter les mécanismes d'une attaque". En clair, les étudiants en informatique qui se destinent à la cybersécurité doivent aussi apprendre toutes les astuces des logiciels malicieux et être formés à la contre-attaque. "C'est très formateur, les étudiants sont confrontés à la réalité..."

C'est cette compétence que les entreprises cherchent aujourd'hui chez les candidats qui, d'ailleurs, ne sont pas suffisamment nombreux. "Il y a une pénurie forte dans ce métier, avec environ un millier d'offres en attente" rapporte Joël Courbis, directeur général de l'Epita. Selon lui, la formation à la sécurité, d'un étudiant ou d'un professionnel de l'informatique, doit "être transversale" et notamment prendre en compte les aspects de management car les failles peuvent aussi se trouver dans la "couche humaine" avec, par exemple, des clés USB trop facilement connectées aux ordinateurs du réseau. L'an dernier, le FIC 2015 avait pour thème Cybersécurité dans la transformation numérique, témoignant que quelque chose avait changé dans la manière de se protéger sur les réseaux, privés et publics.

## Blue Origin réutilise son petit lanceur New Shepard avec succès

Et de deux ! Le lanceur New Shepard a une nouvelle fois franchi les 100 kilomètres d'altitude, deux mois seulement après son essai réussi du mois de novembre. Du coup, Blue Origin démontre la réutilisabilité de son système de lancement. D'autres essais en vol et de récupération sont prévus tout au long de l'année.

Si la réutilisabilité d'un certain nombre de lanceurs est une des solutions envisagées pour baisser le coût de l'accès à l'espace, Blue Origin l'a d'ores et déjà adopté pour son véhicule suborbital New Shepard. À la différence d'un lanceur qui peut envoyer en orbite à plusieurs centaines de kilomètres d'altitude un satellite, le New Shepard est un véhicule suborbital qui fait le pari d'amener à quelque 100 kilomètres d'altitude des touristes dans l'espace.

Il y a tout juste deux mois, Blue Origin faisait décoller ce véhicule suborbital en direction de l'espace et le ramenait intact au sol. Vendredi dernier, la société de Jeff Bezos, l'emblématique patron d'Amazon, a réédité son exploit avec ce même lanceur démontrant du coup la réutilisabilité du véhicule. Lors de ce vol, le New Shepard a de nouveau dépassé les 100 kilomètres d'altitude (101,7 km). L'étage comme la capsule, vide pour cet essai, sont ensuite retournés se poser au sol à l'aide de parachutes pour la capsule et du moteur utilisé pour l'amener à la frontière de l'espace pour l'étage.

Si l'on se fie aux déclarations de Jeff Bezos, les préparatifs de ce lancement ont été simples. Bien que Blue Origin ne détaille pas le coût de la remise en état du véhicule, l'entreprise a toutefois précisé que seuls les parachutes et des allumeurs pyrotechniques avaient été remplacés. Des modifications logicielles ont également été apportées afin que le lanceur ait un très bon comportement en vol au moment de se poser, à défaut de réaliser un atterrissage très précis. En effet, il s'agit d'éviter des à-coups trop brusques qui pourraient avoir lieu au dernier moment pour l'amener à se poser à l'endroit précis visé.

En parallèle au développement de ce véhicule, Blue Origin développe le moteur réutilisable BE-4 pour le futur lanceur Vulcan d'ULA.

## Distinctions

## Mario Vargas Llosa, couronné et conspué en République Dominicaine

La couronne et les épines... Le grand romancier péruvien Mario Vargas Llosa a reçu le prix littéraire Pedro Henríquez Ureña, décerné en République Dominicaine. Or, ce choix a suscité l'ire des autorités politiques du pays.

Gustavo Montalvo, ministre de la Présidence (équivalent de notre Secrétaire général de l'Élysée), a ainsi estimé cette récompense "inappropriée". Une remarque qui ne porte pas sur les mérites littéraires

du Prix Nobel 2010 mais sur ses déclarations politiques "irrespectueuses et agressives". En 2013, dans les colonnes du quotidien espagnol El País, l'écrivain péruvien avait vigoureusement critiqué une nouvelle loi dominicaine, qui privait de leur citoyenneté des milliers de citoyens d'origine haïtienne, parlant d'une "aberration légale" inspirée par la législation hitlérienne et la façon dont on avait alors retiré la nationalité allemande

à des citoyens juifs. Notons que l'auteur dominicain Junot Díaz, qui avait lui aussi critiqué ces lois, avait vu ses positions jugées "anti-dominicaines"... En fait, le malentendu entre l'auteur péruvien et les réactives autorités dominicaines remonte à l'an 2000 et à la parution du roman La Fête au bouc, qui dépeignait le dictateur dominicain Trujillo en tyran impuissant et néanmoins obsédé sexuel : Vargas Llosa s'était alors

entendu reprocher sa "sombre vision" du pays. Pas rancunier, l'écrivain a adressé une lettre de remerciements bien sentie au ministère de la culture dominicain : "Le fait que malgré cet incident, le prix me soit décerné, décrit bien l'esprit démocratique, tolérant et ouvert, qui, par bonheur, semble prévaloir dans le pays".

Source : The Guardian

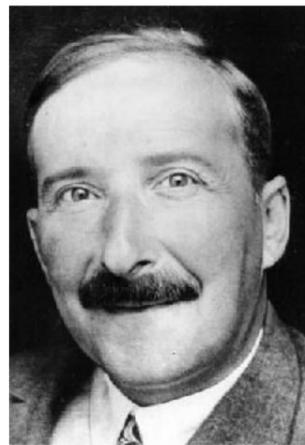
## Littérature

## Stefan Zweig : L'Europe, sa ferveur puis son tourment

L'écrivain est d'autant plus meurtri par le déchaînement de la guerre qu'il considérait l'Europe comme sa seule "vraie patrie" et un modèle de civilisation. Sa haute culture et son ardeur pacifiste lui ont sans doute fait sous-estimer les rancœurs et les obscurantismes du Vieux Continent.

Les Mémoires de Stefan Zweig, Le Monde d'hier, conçus en 1940 en Angleterre, ébauchés à New York, achevés l'année suivante au Brésil, à Petrópolis près de Rio, publiés en 1942 au lendemain du suicide de l'auteur, le 22 février 1942, sont placés sous le signe de l'Europe. Du sous-titre Souvenirs d'un Européen aux dernières pages, qui font revivre au lecteur le désespoir de Zweig au moment de l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie et du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en septembre 1939, l'Europe est le leitmotiv de cette autobiographie : l'Europe de la Belle Époque, l'Europe détruite par la Première Guerre mondiale et reconstruite dans l'entre-deux-guerres, l'Europe assassinée par le nazisme et les fascistes. En septembre 1939, Stefan Zweig a le sentiment accablant, écrit-il, que "sa tâche la plus intime, à laquelle il avait consacré pendant quarante ans toute la force de sa conviction, la fédération pacifique de l'Europe, est anéantie". Celui qui se définissait, dans la préface du Monde d'hier, comme "Autrichien, Juif, humaniste et pacifiste", dont le cœur avait choisi pour "vraie patrie, l'Europe", pressent que tout est perdu pour lui et que l'Europe unie qui avait semblé renaître au début des années 1920 n'est plus qu'un continent perdu et un lieu de mémoire.

Quelques années plus tôt, il avait composé un bref autoportrait pour un recueil publié en 1936 à New York (1). Il concluait sur ces mots : "Depuis le début, j'ai toujours visé à l'universalité et raisonné en me plaçant au-dessus du simple nationalisme." Il insistait sur deux expériences formatrices : ses grands et fréquents voyages à travers l'Europe, l'Amérique, l'Inde, et son amitié avec quelques figures de proue de sa génération Verhaeren, Romain Rolland, Freud, Rilke. Récapitulant les caractéristiques fondamentales de son œuvre de romancier, il mentionnait un grand intérêt pour la psychologie, la



condensation de destins individuels dans la forme courte de la nouvelle - il mentionnait Amok et La Confusion des sentiments comme les plus marquantes parmi ces short stories -, enfin les portraits littéraires en forme d'analyse psychologique il évoquait en particulier ses essais sur Dostoïevski, Tolstoï et Balzac. Puis il insistait sur l'importance de la Première Guerre mondiale qui lui avait infligé, disait-il, "le grand choc émotionnel de son existence" en même temps que "la plus forte des leçons morales" : depuis la Grande Guerre, ajoutait-il, son intérêt pour les sujets historiques n'avait cessé de grandir, le conduisant à écrire ses grandes biographies, Fouché, Marie-Antoinette ou Érasme, et à méditer sur les périodes troublées du passé afin d'éclairer le présent et d'ouvrir la voie à "l'unification de l'humanité et à l'entente entre les peuples et les nations". Cet autoportrait de 1936 est une synthèse précieuse sur le sentiment d'identité européenne vécu par Zweig. Pour lui, l'Europe est une modalité de l'universel humaniste. Il conçoit et représente l'Européen comme un type humain psychologique et la civilisation du Vieux Continent comme l'aboutissement d'un destin historique partagé, pour le meilleur - des valeurs culturelles communes - et pour le pire - la volonté de puissance des gouvernants et le nationalisme contemporain. Cette vision d'un universel européen ne l'empêche pas de célébrer les identités culturelles nationales qui se conjuguent, entrent en dialogue et s'enrichissent au contact les unes des autres : l'Europe selon Zweig est une civilisation de la diversité, du pluralisme linguistique et de la traduction, du respect des "petites différences" vécues par les groupes

sociaux et nationaux comme essentielles, mais que rapproche un air de famille aisément reconnaissable. Il voit par exemple en Verhaeren, dans la biographie qu'il lui consacre en 1910, un parfait représentant de ce qu'il appelle la "race belge flamande" qui a transcendé le particularisme national : "Admirez-vous les uns les autres, tel était le mot d'ordre [de Verhaeren] aux peuples d'Europe", écrit Zweig. Ses jugements sur Verhaeren trahissent un certain flou dans ses conceptions européennes : il ne cesse d'insister sur la germanité fondrière de l'écrivain belge, opposant la "virilité" de sa poésie à la "féminité française", reprenant plus ou moins

consciemment des stéréotypes teintés de nationalisme. En 1913, Romain Rolland note chez son ami Zweig "cette manie allemande, qui pèse sur les plus libres : malgré son admiration pour la France, il commence dans la conversation par accumuler toutes les raisons de la supériorité de l'Allemagne sur la France (2)". Tout cela nous rappelle que la notion d'Europe, au XX<sup>e</sup> siècle, change de sens en fonction des contextes : à chaque nation correspond une carte mentale de l'Europe, à chaque aire culturelle une représentation de l'Europe, et ces cartes mentales, ces représentations ne se recoupent pas.

Magazine littéraire

## Télé

## Elena Ferrante : une prodigieuse série télé

La saga napolitaine Mon Amie Prodigieuse de la mystérieuse Elena Ferrante va être adaptée dans une série internationale intitulée The Neapolitan Novels.

Mon Amie Prodigieuse - publiée en Italie aux éditions e/o et en France aux éditions Gallimard - retrace les aventures de Lila et Lenù, deux amies d'enfance nées dans un quartier populaire de Naples. Les quatre volumes, qui retracent cinquante ans d'une amitié intense dans une Italie en

pleine évolution, vont être adaptés en huit saisons, pour un ensemble de trente-deux épisodes. L'écrivain collaborera au scénario et la série sera produite par Fandango di Domenico Procacci (par ailleurs producteur de l'adaptation télévisuelle de Gomorra d'après le roman de Roberto Saviano), le producteur italien est associé à la société Wildside, qui a également acquis les droits de Limonov d'Ermanuel Carrère.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression: Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

Pour aller au-delà du PNIASA et rechercher l'émergence du Togo

## Une nouvelle politique agricole 2016-2030, dans un cadre incitatif public-privé

Late Pater

Le sujet a été déjà débattu lors de deux conseils des ministres distincts. Signe de son importance et d'un changement de cap. Le 24 décembre 2015, il était question d'un premier exposé relatif à l'appui de la Banque africaine de développement (BAD) au Togo dans le cadre de la préparation du projet intégré de développement dénommé «agropoles». Basée sur les potentialités locales, cette approche de développement intégré vise à structurer et à réunir en un seul endroit, autour d'un projet agricole, une organisation opérationnelle constituée de différents leviers permettant de relever le niveau de vie des populations. Dans sa mise en œuvre, ce projet participera à la réalisation des aménagements de périmètres avec la sécurisation du foncier, la création des centres de formation pour accompagner les ingénieurs et techniciens agricoles, la création de centres d'affaires et de services et la mise en place de zones industrielles dédiées aux activités agro-industrielles. Il est dit que la BAD accompagne la phase préparatoire du projet dont la mise en œuvre est prévue pour 2017. Et le 10 février 2016, c'est un séminaire gouvernemental qui en a été consacré. En première lecture, le document de politique agricole nationale pour la période 2016-2030 et la réforme du système de distribution des engrais ont été examinés. Centrée sur une approche de développement intégré, la nouvelle politique agricole nationale est basée sur les succès des précédentes politiques qui ont permis au Togo d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Cette politique permet d'accompagner la nouvelle vision agricole qui vise à accentuer la sécurité alimentaire et à dégager des excédents non seulement pour l'exportation mais aussi pour venir en appui à la mise en place des unités industrielles agroalimentaires. La réforme du système de distribution des engrais, quant à elle, vient répondre au faible pouvoir d'achat des producteurs agricoles et relancer la productivité agricole. A terme, il permet au gouvernement de relever le volume disponible des engrais en mettant en place un circuit de distribution élargi et en subventionnant l'achat d'engrais pour les paysans les plus vulnérables.

Tout est parti d'un constat officiel : si la couverture des besoins alimentaires du pays a pu être globalement assurée, les résultats du développement agricole sont restés en deçà des espérances. Les niveaux de productions connaissent des fluctuations qui exposent les populations, particulièrement dans la partie Nord du pays, à des disettes cycliques et à la prévalence de la malnutrition ; la contribution du secteur agricole à la création des richesses et à l'accélération de la croissance reste en deçà des potentialités du secteur ; l'étroitesse des exploitations agricoles entraîne la persistance des faibles niveaux de revenus, etc. Face à ceci, le gouvernement a mis en

place la Stratégie de relance de la production agricole (SRPA, 2008-2010) qui a permis de jeter les bases du programme plus structurant qu'est le Programme d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA, 2010-2015). La mise en œuvre du PNIASA a permis d'améliorer les performances du secteur en assurant aux agriculteurs un meilleur accès aux intrants agricoles, le recours progressif à la mécanisation et le bénéfice du mécanisme volontariste de soutien du prix au producteur. Elle a aussi permis de garantir la sécurité alimentaire et maintenir la dynamique du secteur en matière de création d'emplois et de réduction du déficit de la balance commerciale. On en est arrivé à environ 6% par an de croissance du PIB agricole. Mais ces performances ne permettent pas d'entretenir une dynamique suffisamment soutenue et durable d'accélération de la croissance économique du pays et, par extension, d'envisager une émergence en 2030. Alors même que le gouvernement veut miser sur l'agriculture pour y arriver.

L'idée d'une **nouvelle politique**, encore plus ambitieuse, orientée vers l'accélération de la croissance, la compétitivité, la transformation, la modernisation progressive et plus d'ouverture vers les marchés se justifie. A en croire le résumé exécutif du document de la politique agricole nationale 2016-2030, la modernisation de l'agriculture devra baliser la voie pour l'essor des industries de transformation et la multiplication des petites et moyennes entreprises et même de très petites entreprises. La nouvelle politique devrait se concentrer sur quatre principaux domaines que sont l'amélioration de l'approvisionnement en intrants, de l'accès sécurisé au foncier et aux autres facteurs de production, l'intensification et l'accroissement de valeurs ajoutées dans le processus de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles ; l'inclusion sociale ; la prévention et l'atténuation des effets liés au changement climatique ; et la gouvernance du secteur. Ceux-ci ont permis de retenir quatre axes stratégiques autour de la politique agricole à l'horizon 2030. Pour la période 2016-2020, il est attendu la formulation d'un premier vaste programme «agropoles». Une proposition de ce programme pilote, couvrant 3 régions sur les 5 que compte le Togo, devrait être opérationnel en 2016, avant d'être progressivement consolidé et étendu aux 2 autres régions. Les agropoles seront couplés au développement d'infrastructures diverses de soutien (bâtiments et travaux publics dont les pistes rurales, routes, énergies), à des pôles de développement industriel ainsi qu'à des pôles de développement de services. A travers les agropoles, la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole est envisagée de manière à faire jouer le secteur privé, avec des mécanismes incitatifs publics dans le cadre d'un partenariat public-privé. Tout le monde aura un rôle à jouer : entités centrales et



Le Col. Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture

déconcentrées, institutions étatiques, partenaires techniques et financiers, organismes internationaux, organisations paysannes et leurs faitières, ONG et société civile.

A l'heure actuelle, le **coût global** de la mise en œuvre de la politique agricole à l'horizon 2030 est estimé à environ 3.800 milliards de francs Cfa, incluant un investissement d'au moins 60 milliards de francs Cfa par an (soit 900 milliards sur 15 ans) rien que pour l'aménagement des périmètres irrigués (à raison de 5.000 hectares par an) autour desquels des agropoles pourront se développer. Les postes de dépenses les plus importantes sont liés à la création d'agropoles (240 milliards de francs Cfa), l'installation de 5 unités d'industries agro-alimentaires (175 milliards de francs Cfa), l'aménagement de périmètres pour faciliter l'accès à un foncier sécurisé et adaptés à l'irrigation jusqu'à hauteur de 65.000 hectares (1.450 milliards de francs Cfa), le développement d'infrastructures de soutien aux filières prioritaires (940 milliards de francs Cfa). Ces investissements seront réalisés en trois phases quinquennales : 2016 à 2020, 2021 à 2025, 2026 à 2030. La principale source de financement sera constituée de capitaux privés, à hauteur de 56% du montant estimé, et les ressources à prévoir au budget de l'Etat (44% du montant estimé) serviront essentiellement comme instrument catalytique. Ainsi, pour réussir, l'Etat doit consacrer au moins aux 10% du budget global des dépenses publiques à son agriculture, en respect à l'engagement pris à Maputo en 2003 pour combler progressivement le déficit d'investissement public longtemps accumulé dans ce secteur. En 2016, le Togo est à 7,7% de financement de son agriculture sur fonds propres contre 6,6% en 2015.

Comme tout bon projet, des **risques** sont liés à la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole, essentiellement quatre. Les risques provenant des facteurs externes s'expriment en termes de fluctuation non maîtrisée des cours des produits agricoles, l'absence de protection des filières due aux mesures commerciales fixées par l'OMC et des directives des zones économiques régionales ; la faible compétitivité régionale du Togo peut entraîner la réticence des opérateurs économiques internationaux à y investir. Les risques liés à la gouvernance sont transversaux et

relatifs aux politiques directives pas assez participatives et la réticence des acteurs (agriculteurs, agro-

industriels et commerçants) à mieux s'organiser pour instituer des cercles vertueux de création de richesses. Les risques liés aux facteurs socio-environnementaux dépendent des conflits fonciers entre petites et grandes exploitations ; ce qui pourrait occasionner la fragilisation de l'agriculture paysanne, la multiplication des paysans sans terres ; sans oublier la pollution en aval des aménagements, la dégradation de la biodiversité, l'insuffisance de ressources en eau, etc. Les risques liés aux facteurs technico-économiques se manifestent par les catastrophes dues à l'introduction de technologies mal maîtrisées et la manipulation génétique des espèces

phytosanitaires et zoo-sanitaires, les difficultés d'accès aux crédits des petits agriculteurs, l'insuffisance de matières premières, la faible capacité énergétique du Togo, et la dévaluation des monnaies des pays voisins hors zone Franc. Pour contenir ces risques, il est notamment envisagé d'élaborer et adopter une loi d'orientation pour l'agriculture ; de mettre en place des agences autonomes et un guichet agricole unique logé, au besoin, au sein de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF) intégrant la mission de mobilisation de mécanismes innovants de financements ; d'élaborer et adopter une loi foncière et de mettre en place un cadastre rural.

## Forum d'Investissement AFRICA 2016 le week-end prochain Faure parmi les siens à Charm el-Cheikh pour promouvoir l'investissement en Afrique

Le week-end prochain – les 20 et 21 février –, l'Égypte accueillera de nombreux dirigeants africains à Charm el-Cheikh, pour le compte de «Africa 2016», le premier Forum international d'affaires et d'investissement de ce type. Il s'agit d'un forum d'investissement Afrique-Afrique, destiné à renforcer les liens au sein du continent, tant au niveau présidentiel que dans le domaine des affaires. Parmi les hôtes, Faure Gnassingbé, le chef de l'Etat togolais, invité par son homologue égyptien Abdel Fattah Al-Sissi pour l'inauguration du forum. Le Forum Africa 2016 vise à engager une réflexion sur les opportunités en Afrique, ainsi qu'à mettre en œuvre l'intégration africaine. Il est organisé par l'Egyptian Agency of Partnership for Development (EAPD), le pôle développement du ministère des Affaires étrangères.

L'ambassadeur Hazem Fahmy, secrétaire général de l'EAPD, a bon espoir que le Forum dynamise les échanges intra-africains : «*Nous estimons qu'il s'agit d'un événement important pour stimuler les investissements et le commerce intra-africain. L'Égypte est un partenaire majeur. Divers groupes ont déjà investi avec succès en*



*Afrique de l'Est et en Afrique australe. Plusieurs sociétés égyptiennes dans l'industrie pharmaceutique et les TIC sont en mesure de proposer une expertise et des solutions qui peuvent être répliquées à travers le continent. Nous possédons également l'infrastructure adéquate. Enfin, nos relations stratégiques avec plusieurs pays du Golfe devraient permettre à d'autres pays africains d'accéder à des capitaux internationaux. Le Forum Africa 2016 nous aidera à mieux saisir les opportunités d'affaires en Afrique et à faire en sorte que les décideurs mettent en place les instruments nécessaires pour faciliter l'accès des investisseurs à nos marchés.*

Heba Salama, qui dirige l'Agence régionale d'investissement du COMESA, partage ce sentiment : «*L'objectif du Forum, en plus*

d'aborder quelques-unes des questions les plus pressantes en Afrique aujourd'hui, est d'encourager les échanges B2B. Nous savons que l'Afrique offre les retours sur investissement les plus élevés du monde. Toutefois, le secteur privé des divers pays d'Afrique ne profite pas de cette opportunité hors de ses frontières. Nous voulons que cela change».

Le programme visera à stimuler les échanges et les investissements intra-africains en créant des alliances stratégiques entre les secteurs public et privé. Environ 1 000 participants sont attendus au Forum. Au carrefour de l'Europe, du Golfe, de l'Asie et de l'Afrique, l'Égypte souhaite non seulement renforcer ses liens avec ses voisins traditionnels, mais aussi développer des partenariats en Afrique.

## Renforcement des capacités des magistrats francophones Lomé abrite en décembre les prochaines rencontres de l'AAH JF

Chaque année, des sessions de formations sont organisées par l'Association africaine des Hautes juridictions francophones (AAHJF) à l'intention des hauts magistrats de neuf pays francophones d'Afrique. L'objectif est de renforcer les capacités des magistrats pour l'uniformisation du droit et de la jurisprudence au service des populations. On estime que le Conseil supérieur de la magistrature du Togo (CSM-Togo) a fait d'énormes progrès ces dernières années pour renforcer l'indépendance de la justice togolaise. C'est légitimement que les pays membres ont choisi le Togo pour

abriter les prochaines assises de l'association. Le sujet a fait l'objet d'un entretien, le 8 février dernier, entre Faure Gnassingbé et le président de la Cour suprême, Akakpovi Gamahô.

L'Association africaine des Hautes juridictions francophones (AAHJF) est créée le 10 novembre 1998 à Cotonou (Bénin). Elle regroupe en son sein des Institutions nationales relevant des différents ordres de juridiction et compte aussi cinq juridictions communautaires. L'association a pour objectifs de favoriser la coopération, l'entraide, les échanges d'idées et

d'expériences sur les questions soumises à ses juridictions ou intéressant leur organisation et leur fonctionnement ; de promouvoir le rôle de ses juridictions dans l'uniformisation du Droit au sein des États membres puis de contribuer plus efficacement au renforcement du Droit et de la Sécurité Juridique et Judiciaire en Afrique en vue de la promotion et de la consolidation de la Démocratie et de l'État de Droit. L'association compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de cours judiciaires suprêmes francophones y compris le Togo.

Panier de la ménagère en janvier à Lomé

## Trois mois consécutifs de hausse des prix, en rapport avec Noix de palme, Concombre et Gingembre frais

Jean Afolabi

En janvier 2016, le niveau général des prix à la consommation a maintenu la hausse amorcée depuis le mois de novembre 2015. Cette hausse est de 1,1% contre 0,2% en décembre 2015. L'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) attribue essentiellement la hausse des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+2,6%), «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+3,9%) et dans une moindre mesure aux fonctions de consommation «Biens et services» (+1,1%), «Santé» (+1,7%) et «Restaurants et hôtels» (+0,3%). A l'opposé, les prix des produits des fonctions de consommation «Transport» (-2,2%) et «Articles d'habillement et chaussures» (-0,2%) ont amorti la hausse de l'indice.

Officiellement, la hausse observée au niveau de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est imputable à celle des prix des postes tels que : «Tubercules et plantain» (+19,5%) ; «Céréales non transformées» (+3,8%), «Légumes frais en feuilles» (+22,0%), «Autres matières grasses» (+72,3%), «Boeuf» (+6,4%), «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (+7,0%), «Huiles» (+3,1%), «Légumes secs et oléagineux» (+5,5%), «Autres fruits frais» (+7,7%), «Agrumes» (+16,1%), «Poissons frais» (+4,2%), «Autres produits frais de mer ou de fleuve» (+15,7%) et «Pains» (+2,0%).

Parallèlement, les postes «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (-4,6%) et «Légumes frais en fruits ou racine» (-5,4%) ont enregistré une baisse. S'agissant de la fonction de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles», la hausse est influencée par les postes «Combustibles solides et autres» (+33,9%) et «Loyers effectifs des locataires et sous-locataires» (+1,3%). La progression observée au niveau des fonctions de consommation «Santé» et «Restaurants et hôtels» est à attribuer respectivement aux postes «Médicaments traditionnels» (+14,9%) et «Restaurants, cafés et établissements similaires» (+0,3%). Quant à la fonction de consommation «Biens et services divers», sa hausse est portée par les postes «Salons de coiffure et instituts de soins et de beauté» (+2,5%) et «Appareils et articles pour soins corporels» (+5,5%).

La baisse observée au niveau de la fonction de consommation «Transport» est liée respectivement aux postes «Carburants et lubrifiants» (-6,2%), «Transport routier de passagers» (-1,5%) tandis que celle notée du côté de la fonction de consommation «Articles d'habillement et chaussures» est déterminée par les postes, «Vêtements de dessus

hommes» (-1,2%), «Vêtements enfants (3 à 13 ans) et nourissons (0 à 2 ans)» (-1,1%), «Tissus d'habillement» (-0,2%), «Sous-vêtements femmes» (-0,7%) et «Chaussures hommes» (-0,3%).

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, l'Institut national de la Statistique cite : «Charbon de bois» (+34,8%), «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+14,9%), «Adémè» (+59,5%), «Igname» (+24,7%), «Gombos frais» (+47,8%), «Noix de palme (Décou)» (+92,4%), «Viande de boeuf avec os au kg» (+10,7%), «Huile végétale (Nioto)» (+5,9%), «Herbe Zangara pour paludisme» (+41,6%), «Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat)» (+2,3%), «Crabes frais (aglinvi moumou)» (+27,1%), «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (+2,5%), «Farine de manioc (Gari)» (+16,2%), «Saloumon fumé» (+6,5%), «Défrisage des cheveux» (+6,1%), «Concombre» (+94,0%), «Chinchard frais (Akpala moumou)» (+4,1%), «Gingembre frais» (+76,9%), «Oranges locales» (+16,5%), «Cure dents» (+12,5%), «Cydromoteur type courant» (+5,5%), «Loyer brut mensuel dans une cour commune avec toilette externe (Studio)» (+2,6%), «Haricots rouges secs» (+10,7%), «Haricots blancs secs» (+3,5%), «Cassette de manioc» (+10,1%), «Arachide décortiquée crue» (+6,8%), «Tresse» (+4,9%), «Voiture particulière d'occasion haut de gamme (de luxe)» (+12,3%), «Voiture particulière d'occasion bas de gamme» (+2,9%), «Piment rouge frais» (+1,9%), «Manioc râpé (Agbélina)» (+6,2%), «Bananes douces» (+4,8%), «Citrons» (+18,4%), «Banane plantain mûre» (+9,5%), «Anchois (Doèvi) frit» (+14,2%), «Loyer brut mensuel d'une maison en dur avec toilettes externes (Ch + Salon)» (+1,5%), «Ananas frais» (+7,1%), «Jus de citron» (+7,9%), «Poulet local vivant» (+10,2%), «Eau minérale en sachet (Pure water)» (+8,3%), «Sel de cuisine gros cristaux» (+3,4%), «Loyer brut mensuel d'une villa moderne dotée sans cour commune» (+3,4%), «Potasse (Akanhou)» (+23,4%), «Pomme fruit» (+6,2%), «Lihra sucré» (+17,5%), «Pain artisanal sucré» (+1,8%), «Pain artisanal salé» (+3,5%) et «Pain en bague» (+1,6%).

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, il est cité : «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-17,7%), «Oignon frais rond» (-31,4%), «Anchois (Doèvi) fumé» (-16,4%), «Essence SUPER dans les stations-services administrés» (-9,7%), «Tomates rondes (Pomme)» (-10,7%), «Taxi-moto zémédjan» (-2,5%), «Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés» (-9,2%), «Cube Maggi grand modèle» (-15,5%), «Gboman» (-15,6%), «Harang (Marvi) fumé» (-10,0%), «Carottes» (-34,1%), «Sardinelles (Adiabè) fumées» (-2,7%), «Poisson salé fermenté (Lanhoinho)» (-7,5%), «Essence super de rue» (-6,6%), «Betterave» (-39,1%), «Pétrole lampant vendu en vrac» (-2,8%),



«Pétrole lampant à la pompe» (-5,9%), «Poulet congelé importé» (-3,4%), «Essence mélange de rue» (-6,1%), «Chinchard (Akpala) fumé» (-0,5%), «Huile de palme traditionnelle (Zomi)» (-1,9%), «Crevettes fraîches (Bolou moumou)» (-18,3%), «Tapioca petit grain» (-3,9%), «Ablou» (-10,6%), «Salade verte locale (Laitue)» (-6,5%), «Carpe frite à l'huile rouge» (-6,6%), «Manioc frais (Agbéli)» (-6,0%), «Jeans Pantalon-imitation de marque pour homme» (-1,6%), «Sucre raffiné en poudre» (-3,4%), «Tôle ondulée» (-3,4%), «Riz local longs grains vendu au petit bol» (-4,1%), «Voiture particulière d'occasion moyenne gamme» (-2,5%), «Akpan» (-8,3%), «Chemise adulte de soirée» (-1,7%), «Piment vert (Gboyébessé)» (-2,9%), «Pommes de terre» (-4,8%), «Tissu pagne multicolore importé (Hitarget)» (-1,4%), «Jupon» (-3,0%), «Maïs en pâte (Mawoè)» (-2,1%), «Choux vert» (-29,8%), «Botokoin» (-7,6%), «Robe fillette» (-4,3%), «Balais à brindilles de palmier» (-6,7%) et «Chaussure plastique pour homme» (-3,0%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une progression de 0,4% contre une régression de 0,2% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a connu une hausse de 0,6% contre une baisse de 0,3% le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais et celui des produits énergétiques ont enregistré respectivement une hausse de 2,4% et 2,0%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont augmenté de 2,3%. En revanche, ceux des produits importés ont subi un recul de 1,5%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits du secteur primaire ont augmenté de 5,5% et ceux du secteur secondaire de 0,7%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une hausse de 1,9% des prix des produits non durables et une baisse de 0,3% des prix des produits semi durables. Les prix des services ont diminué de 0,1%.

Le niveau des prix du mois de janvier 2016, comparé à celui du mois d'octobre 2015 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 1,7% sous l'influence remarquable de la hausse des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+5,4%). A cela s'ajoute les fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+3,0%), «Biens et services divers» (+1,3%), «Santé» (+1,5%) et «Restaurants et Hôtels» (+0,3%). Par contre, la fonction de consommation

«Transports» a diminué de 2,6%.

S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, l'effet conjugué de l'augmentation des prix des «Produits frais» (+7,0%) et des «Produits hors énergie et hors produits frais» (+0,4%) explique cette progression. Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est particulièrement influencée par la hausse des prix des produits des secteurs primaire (+5,4%) et secondaire (+1,8%). Suivant la durabilité, cette hausse est surtout portée par les produits non durables (+3,0%). Concernant la provenance, la progression de l'indice est marquée par la hausse des prix des produits locaux

(+3,5%).

Par rapport à janvier 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 1,8% due surtout à la hausse des prix des produits de la fonction «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+5,4%). L'effet conjugué de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» (+2,5%), «Restaurants et hôtels» (+1,3%) et «Articles d'habillement et chaussures» (+0,8%) a aussi contribué à la progression de l'indice. Cependant, la fonction de consommation de «Transports» a

diminué de 3,5%.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, les prix des produits frais ont connu une progression notable (+6,5%) et ceux des produits de l'énergie ont baissé de 1,0%. Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+3,6%). Par contre, les prix des produits importés ont connu une baisse de 2,2%. Quant à la durabilité, les prix des produits non durables et semi durables ont enregistré respectivement une hausse de 2,9% et 1,0%. Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution des prix des produits des secteurs primaire (+10,4%) et secondaire (+0,9%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 1,7% contre 1,8% en décembre 2015. En novembre 2015, ce taux d'inflation était de 0,9% dans la zone UEMOA contre 0,8% en octobre 2015, indique l'Institut national de la Statistique.

## Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre Des prêts et des emprunts en baisse la première semaine de février au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 2 au 8 février 2016, des prêts à hauteur de 21,000 milliards, contre 24,500 milliards la semaine précédente, et des emprunts à 11,000 milliards, contre 46,800 milliards la troisième semaine. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, 135,460 milliards pour les prêts et autant pour les emprunts, en baisse d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont à une semaine pour 18,000 milliard et à deux semaines pour 3,000 milliards. A l'échéance d'une semaine, le taux moyen pondéré a été fixé à 3,72%. Le taux minimum et le taux maximum se sont situés respectivement à 3,36% et à 5,50%. A deux semaines, les trois taux ont été fixés

respectivement à 5,05%, à 4,50% et à 5,75%.

En termes de prêts, les établissements de crédit du Sénégal ont le plus enregistré, à 40,700 milliards. Ils sont suivis de ceux du Mali avec 34,750 milliards, 12,000 milliards à trois mois. Aux taux respectifs de 4,72%, 3,50% et 5,00%. La Côte d'Ivoire a enregistré 17,500 milliards, suivie du Bénin avec 11,000 milliards, du Burkina Faso avec 9,500 milliards et de la Guinée-Bissau avec 1,000 milliard.

En termes d'emprunts, les établissements de crédit du Sénégal enregistrent 40,950 milliards. Ils sont suivis par ceux de la Côte d'Ivoire avec 34,000 milliards et du Mali avec 32,000 milliards, dont 5,000 milliards à un jour. Aux taux de 4,24%, 4,00% et 5,00%. Le Bénin a enregistré 11,500 milliards et le Niger 5,000 milliards, dont 2,500 milliards à un mois, aux de 5,1%, 4,50% et 5,50%. Le Burkina Faso a enregistré 1,000

milliard, tandis que la Guinée-Bissau n'a pas enregistré d'emprunts.

D'après la Banque centrale, l'évolution du marché interbancaire de l'UEMOA a été marquée, en décembre 2015, par une hausse du volume des transactions et un repli des taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 144,4 milliards en décembre 2015 contre 117,9 milliards en novembre 2015. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,00% contre une réalisation de 4,07% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 26,7%, pour s'établir à 64,9 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 3,61%, en baisse de 39 points de base par rapport aux réalisations du mois précédent.

## Au Sénégal Les réserves de phosphate de Ndendory seraient quatre fois plus importantes que prévues

Les réserves connues de Ndendory qui étaient estimées à 28,4 millions de tonnes avec une teneur moyenne de 28,7% P2O5 ou 68 BPL seraient de 135 millions de tonnes. Un chiffre étonnant que révèle le Réseau parlementaire pour la bonne gouvernance des ressources minérales (Rpm) dans le rapport de sa visite de terrain à Ndendory sur le site de la grande mine de phosphate de Matam. Ce

chiffre s'accompagne d'autres révélations, rapporte l'agence Ecofin.

L'exploitation du phosphate qui devrait assurer le développement social et économique de la région serait la source de problèmes environnementaux majeurs. En effet, les populations locales se plaignent des répercussions de cette activité minière sur l'agriculture et l'élevage.

Mamadou Lamine Diallo, président du réseau, a, quant à lui, fait savoir

que les deux problèmes majeurs étaient celui des terres arrachées aux habitants et de l'eau dont les réserves disponibles sont insuffisantes pour satisfaire et les besoins des autochtones et celles de la société minière. Pour juguler la crise naissante, le député propose à l'Etat de prendre des mesures d'urgence, notamment en ce qui concerne le budget alloué à la localité.

FOOTBALL/ELECTION FTF

## Akpovy Kossi, élu nouveau président, s'engage à tout transformer

**Le Colonel Kossi Akpovy, ancien Directeur Général de la gendarmerie nationale a été élu samedi, nouveau président de la Fédération Togolaise de Football à l'issue du Congrès électif tenu à Lomé. Très ambitieux pour le football togolais, en a-t-il vraiment les moyens ?**

**Hervé A.**

Avec 25 voix contre 16 pour Germain Wona et 6 pour Gerson Dabou, le candidat de la liste Nouvel Elan a été élu dès le premier tour. "Nous nous considérons à l'instant même comme vos humbles serviteurs investis pour redresser le football dans notre pays. La tâche étant immense, elle ne peut se réaliser qu'avec le concours de tous. C'est pourquoi nous dédions cette victoire au monde sportif togolais à qui nous tendons une main fraternelle", a-t-il déclaré.

Le Colonel Kossi Akpovy, puisse qu'il s'agit de lui, sait déjà qu'il doit relever les nombreux défis qui attendent la FTF, notamment la préparation de la double confrontation entre les Éperviers en mars dans le cadre des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, Gabon 2017; la relance des championnats et l'adoption des textes d'application des Statuts.

"Vous connaissez la semaine des 35 heures? Nous vous garantissons des journées des 35 heures tant les tâches sont importantes et ardues. Notre ministère sera attentif à vos préoccupations pour vous apporter tout l'accompagnement nécessaire à la réalisation de vos objectifs sans pour autant sombrer dans l'ingérence", a assuré Guy Lorenzo, le ministre en charge des Sports.

Le nouveau président avait déjà donné le ton avant les élections et promet de respecter son programme d'action des objectifs à court, à moyen et à long terme.

Pour arriver à ses objectifs, le Colonel Kossi Akpovy entend dresser très rapidement l'état des lieux de



toutes les ressources tant humaines, financières que matérielles dont dispose la FTF. "Il faudra aussi moderniser la gestion et le fonctionnement de l'administration de la fédération à travers des stages et recyclages du personnel afin de l'habituer à la matière football", assure-t-il.

Le nouveau Comité Exécutif s'attachera à la formation des différents acteurs avec le concours de l'Etat togolais, la CAF et la FIFA afin de disposer des acteurs bien outillés et qualifiés pour la relance des activités de la fédération.

"Nous devons résolument nous tourner vers la relance de notre football et cela passe inévitablement par la ferme volonté de conserver les acquis et d'apporter des innovations majeures dans la gestion quotidienne de la maison football", dit-il.

Eu égard à la situation critique que

traversent les clubs qui, du coup, a plongé joueurs, arbitres, dirigeants de club et tous les autres acteurs dans une précarité inouïe, le Comité Exécutif veut mettre en place un plan de relance des compétitions nationales D1, D2, D3, U17, U20, U23, Football féminin, etc..

Autre volet du programme, la mise en place effective de la direction technique nationale (DTN). "Le Directeur technique national doit être au centre d'un système complexe où il compose avec des enjeux sportifs, juridiques, médiatiques, sociaux, économiques, humains, politiques et professionnels. En conséquence, il doit disposer à la fois des qualités d'entraîneur, de négociateur et de communicant. Il doit développer des relations privilégiées avec les élus et en particulier avec le président de la fédération. Il contribuera à la définition de la politique fédérale, en

assurera l'application et évaluera sa portée", explique-t-il, tout en promettant de faire en sorte que son recrutement se déroule suivant une procédure toute particulière qui combine l'appel à candidature, la prise en compte de la sélection, du président de la FTF, le passage en commission d'évaluation et la décision du ministre.

Enfin, le nouveau Comité Exécutif va revoir l'image ternie du football togolais par des crises à répétition depuis des années. A ce titre, la liste Nouvel Elan compte mettre en œuvre une politique attractive afin de renouer le contact avec les différents partenaires tant sur le plan local qu'international.

Le nouveau président de la Fédération Togolaise de Football a pris hier ses fonctions lors de la cérémonie de passation des charges qui a eu lieu au siège de la FTF.

## Les clubs européens mettent la pression sur la FIFA et l'UEFA !

L'Association des Clubs Européens, dont la 16<sup>e</sup> Assemblée Générale avait lieu à Paris, a lancé de sérieux messages à l'UEFA et à la FIFA.

Réunie à Paris, dans le cadre de sa 16<sup>e</sup> Assemblée Générale, l'Association des Clubs Européens (ECA) a fait connaître sa position sur différents sujets qui rythment l'actualité de la planète football. Ainsi, les représentants des 143 clubs membres ont exprimé leur souhait de "jouer un rôle actif et constructif dans le processus de décision de la FIFA", rappelant que "l'intérêt supérieur du jeu football doit être remis au cœur du projet". Ils ont également fait savoir qu'ils s'opposaient au passage de 32 à 40 équipes lors des Coupes du monde, que le comité de réforme de la FIFA l'a révoquantement proposé.

"Les clubs connaissent l'importance des équipes nationales partout dans le monde et en particulier pour les fédérations. Toutefois, il ne faut pas mettre en péril l'équilibre clubs-sélections. Les charges imposées aux joueurs ont atteint leur limite : tout le monde doit protéger les joueurs, l'élément majeur du jeu, d'une surcharge physique. Les clubs ont une responsabilité envers les joueurs et l'ECA appelle les instances gouvernantes à appliquer le sens des responsabilités envers leurs joueurs. Il ne faut pas négliger la santé des joueurs pour de l'argent", a fait savoir l'ECA, déterminé à préserver ses principaux actifs. D'autre part, Karl-Heinz Rummenigge, président du Bayern Munich et de l'ECA, a donné son sentiment sur l'avenir des compétitions placées sous l'égide de l'UEFA, pour la période 2018-2021.

"Je pense que l'ECA et l'UEFA ont intérêt à faire évoluer ces compétitions. La stagnation est synonyme de régression. Nous avons toujours cherché à trouver des moyens de développer et améliorer les compétitions. Il est important de trouver la meilleure solution pour tous les acteurs impliqués", a-t-il indiqué face à l'assistance, expliquant par ailleurs que "des groupes d'échanges informels pour échanger des premières idées et réflexions" étaient pour ce faire déjà au travail. Il y a quelques semaines, à Milan, Rummenigge lui-même avait laissé entendre qu'il était favorable à la création d'une Superligue européenne. L'idée pourrait donc faire son chemin. À l'UEFA, qui doit gérer les problèmes de Michel Platini et la candidature de Gianni Infantino à la présidence de la FIFA (l'ECA le soutient d'ailleurs), de jouer...

## Maroc : Zaki Imogé

Un temps confirmé dans ses fonctions de sélectionneur du Maroc, Badou Zaki a finalement été remercié par la Fédération ce mercredi. Le nom de son successeur n'est pas encore connu.

Les rumeurs étaient donc fondées. Pourtant maintenu à la sortie de l'Assemblée générale de la Fédération marocaine mardi soir, Badou Zaki vient d'être officiellement remercié de son poste de sélectionneur. L'instance a annoncé sa décision ce mercredi, mettant un terme au contrat de l'ancien portier international après être arrivé à la conclusion suivante : "Zaki Bacchi après 20 mois à la tête de la sélection n'a jamais pu dégager une ossature stable pour des résultats irréguliers".

Ajouté à cela les relations tendues avec certains membres du staff technique dont Mustapha Hadji pour pousser la Fédération à se séparer de son sélectionneur. L'instance indique que le nom du nouvel homme fort de l'équipe sera connu dans les prochains jours mais tous les regards sont déjà braqués vers Hervé Renard.

Libre depuis son départ de Lille, le double champion d'Afrique n'a jamais caché son attrait pour les Lions de l'Atlas et a déjà rencontré des membres de la Fédération en janvier dernier à Paris. De quoi laisser présager d'une nomination dans les prochains jours, à moins d'un nouveau rebondissement. En l'espace de 24 heures, il y en a déjà eu pas mal...

## PSG : les excuses de Serge Aurier

Depuis la vidéo sortie en fin de soirée samedi où Serge Aurier critique vivement son entraîneur et ses coéquipiers, la polémique ne cesse d'enfler. Le joueur lui, s'est enfin expliqué.

Après ses propos tenus à l'encontre de Laurent Blanc, l'entraîneur du Paris Saint-Germain, Serge Aurier a été absent de l'entraînement du club de la capitale ce dimanche matin puis écarté du groupe jusqu'à nouvel ordre. Il devrait donc manquer les prochaines rencontres du PSG dont celles face à Chelsea comptant pour les huitièmes de finale de la Ligue des Champions.

La réaction du joueur était attendue. Il s'est exprimé devant les caméras dimanche et a présenté ses excuses. "Je tiens à m'excuser auprès du coach, mes coéquipiers, le club et les supporters parce qu'aujourd'hui, ce sont les personnes les plus importantes qui sont dans ce club et je trouve ça normal de m'excuser auprès d'eux. Je veux m'excuser particulièrement auprès du coach. Aujourd'hui, je ne peux que le remercier pour tout ce qu'il a fait pour moi durant mon arrivée ici à Paris. Il m'a voulu et je suis venu et ça se passe super bien. Vis-à-vis de lui, je lui dois beaucoup. C'est pour ça que je m'excuse sincèrement. J'accepte toutes les sanctions prises à mon égard. J'ai fait une connerie. Je suis impardonnable. Je suis prêt à assumer toutes les conséquences et je tiens à m'excuser auprès de tous les gens qui sont dans ce club", a déclaré le joueur de 23 ans.

Serge Aurier s'est donc mis dans une situation difficilement tenable. Il tente de recoller les morceaux auprès de son club. Le PSG qui vient d'ailleurs de suspendre son joueur à titre conservatoire et a ouvert une procédure disciplinaire à l'encontre de son joueur. Il ne sera pas du match contre Chelsea.

## UEFA Champions league

### 8es, l'histoire en faveur du Barça

**Avant les 8es de finale aller, UEFA a étudié les résultats historiques au même stade depuis 2003/04 et révèle que Barcelone vise à prolonger un record impressionnant, que Lionel Messi et Cristiano Ronaldo dominent sans surprise le classement des buteurs et que les équipes à l'extérieur s'en sortent mieux.**

\*Arsenal et le Real Madrid sont les seules équipes à avoir disputé les 8es de finale chaque année, dont cette saison: les deux clubs ont disputé 12 confrontations, 24 matches, chacun. Barcelone, le Bayern Munich et Chelsea ont disputé 11 8es de finale.

\*Les résultats en 8es de finale aller sont équilibrés, avec 34 victoires à domicile (35,42 %), 30 nuls (31,25 %) et 32 victoires à l'extérieur (33,33 %) en 96 rencontres.

\*Mais 69 de ces confrontations (71,8 %) ont été remportées par l'équipe qui évoluait à l'extérieur en premier. Sur ces 69 qualifications, 31 présentaient une victoire à l'extérieur à l'aller, 23 un nul tandis que les équipes ont réussi à 15 reprises à se qualifier après une défaite à domicile à l'aller. 19 équipes se sont qualifiées à l'issue des 8es après une victoire à domicile à l'aller, sept après un nul et une seule, l'Internazionale Milano en 2010/11, après une défaite à la maison

à l'aller.

\*Les chances de qualification d'une équipe à l'extérieur s'améliorent si elle marque à l'extérieur à l'aller : 80,5 % des équipes qualifiées après avoir disputé l'aller à l'extérieur ont marqué un but.

\*Le premier but de la confrontation s'avère souvent décisif : 60 des 96 confrontations en 8es de finale (toutes depuis 2003/04) ont été gagnées par l'équipe qui marque le premier but, soit 62,5%.

\*En moyenne, les équipes à domicile ont marqué 1,13 but à l'aller, contre 1,25 pour les visiteurs.

\*Bonne nouvelle pour les huit clubs qui ont terminé en tête de leur groupe : ils ont 71,9% de chances de remporter leur 8e de finale. 69 des 96 vainqueurs de groupe depuis 2003/04 ont atteint les quarts de finale, soit une moyenne de près de six chaque saison, même si les huit vainqueurs de groupe sont

pervenus à tous se qualifier une fois seulement, en 2013/14.

\*Parmi les 8es de finalistes cette saison, Benfica présente le meilleur bilan à ce stade en ayant gagné trois de ses quatre matches (75 %), devant Barcelone (15 sur 22 soit 68,2 %). L'Atlético Madrid, la Juventus, le Paris Saint-Germain, le PSV Eindhoven, la Roma et le Zenit en sont tous à 50 % de victoires tandis que le Real Madrid n'a gagné que neuf de ses 24 matches (37,5 %).

\*En comptant cette saison, l'Angleterre a présenté 43 équipes en 8es de finale, soit trois de plus que l'Espagne. L'Italie est troisième avec 32 participations, juste devant l'Allemagne (29), la France (20) et le Portugal (12). La République tchèque, le Danemark, Chypre et, cette saison, la Belgique, ont tous amené un représentant à ce stade.

\*Barcelone est le club qui compte



le plus de victoires à domicile (neuf) et à l'extérieur (six) en 8es de finale.

\*L'AC Milan détient le record de la plus large victoire à domicile à l'aller après avoir battu Arsenal 4-0 en 2011/12, se qualifiant sur les deux matches malgré un revers 3-0 à l'extérieur. Le Bayern Munich (5-0 chez le Sporting Clube de Portugal, 2008/09) et le Real Madrid (6-1 à Schalke, 2013/14) ont signé les plus larges succès à l'extérieur à l'aller. Le Bayern détient également le record de la plus large victoire sur l'ensemble des deux matches en 8es après avoir éliminé le Sporting 12-1.

## Indice d'ouverture sur les visas en Afrique / BAD et FEM Le Togo au 5<sup>ème</sup> rang africain des pays les plus ouverts

La Banque africaine de développement (BAD) a lancé vendredi le premier Indice d'ouverture sur les visas en Afrique, qui montre à quel point l'Afrique demeure largement fermée aux voyageurs africains. En moyenne, observe l'étude, les Africains ont besoin d'un visa pour se rendre dans 55% des autres pays africains, peuvent obtenir un visa à leur arrivée dans seulement 25% des autres pays et n'ont pas besoin de visa pour se rendre dans à peine 20% des autres pays du continent. Les résultats de l'Indice d'ouverture sur les visas, qui a été mis au point en partenariat avec McKinsey & Company et le Conseil de l'agenda mondial sur l'Afrique du Forum économique mondial (FEM), seront présentés et débattus lors de l'Africa CEO Forum qui se tiendra à Abidjan, les 21 et 22 mars 2016.

Le rapport souligne les différences régionales et géographiques. À l'heure actuelle, 75% des vingt pays du continent les plus ouverts en matière de visas se situent en Afrique de l'Ouest ou en Afrique de l'Est. Dans ce groupe de vingt pays, un seul est en Afrique du Nord, et aucun d'entre eux ne se trouve en Afrique centrale. Le rapport montre également que les pays africains à revenu intermédiaire ont, dans l'ensemble, de mauvais



Cachet de visa

scores en ce qui concerne l'ouverture sur les visas, alors que les États plus petits, enclavés ou insulaires sont plus ouverts.

Au niveau national, les Seychelles – avec un indice 1.000 – se classent au premier rang en Afrique pour sa politique d'ouverture en matière de visas, en offrant un accès sans visa à tous les Africains. Ce pays est suivi respectivement par le Mali (0.874 – 2<sup>ème</sup>), l'Ouganda (0.863 – 3<sup>ème</sup>), le Cap-Vert (0.859 – 4<sup>ème</sup>) et le Togo (0.856 – 5<sup>ème</sup>). L'île Maurice (9<sup>ème</sup> ex) et le Rwanda (9<sup>ème</sup> ex), qui figurent parmi les dix pays les plus ouverts en matière de visas, ont adopté des politiques de visas ouvertes pour les visiteurs provenant d'autres pays africains, et ont ainsi observé un impact important sur le tourisme, l'investissement et la

compétitivité économique. Derrière, on retrouve le Burkina Faso (19<sup>ème</sup>), la Côte d'Ivoire (21<sup>ème</sup>), le Ghana (22<sup>ème</sup>) et le Sénégal (24<sup>ème</sup>). Le Gabon (50<sup>ème</sup>), la Libye (51<sup>ème</sup>), l'Égypte (52<sup>ème</sup> ex) et la Guinée Equatoriale (52<sup>ème</sup> ex) figurent dans la queue.

Les pays africains ont intérêt à encourager les blocs régionaux n'exigeant pas de visas et à réclamer davantage de réciprocité, ainsi qu'à mettre en place davantage de politiques de visas à l'arrivée pour les Africains, préconise l'étude. Des réunions de suivi sur l'encouragement à une plus grande ouverture en matière de visas en Afrique auront lieu pendant le Sommet du FEM sur l'Afrique à Kigali et les Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement à Lusaka.

## En Centrafrique Résultats attendus de la présidentielle pour tourner la page

Les Centrafricains attendaient lundi des résultats du second tour de la présidentielle tenue la veille pour connaître le nom de leur nouveau président, dont l'élection doit tourner la page de trois années de violences et d'une transition chaotique. Le duel s'annonçait serré entre Anicet Georges Dologuélé et Faustin Archange Touadéra, deux anciens Premiers ministres âgés de 58 ans et arrivés en tête du premier tour du 30 décembre. Quelque deux millions d'électeurs étaient appelés à participer à ce scrutin, couplé au premier tour des législatives, organisé une nouvelle fois après son annulation en janvier en raison de trop nombreuses irrégularités.

Le retour de la sécurité et la relance de l'économie seront les priorités du vainqueur pour relever le pays, l'un des plus pauvres du monde, ravagé par des années de troubles, rapporte l'AFP. Le renversement du président François Bozizé, en mars 2013, par la rébellion à dominante musulmane de la Séléka de Michel Djotodia avait précipité la Centrafrique dans un cycle de violences intercommunautaires qui a culminé fin 2013 par des massacres à grande échelle et le déplacement forcé de centaines de milliers de



Anicet Georges Dologuélé lors du second tour le 14 février 2014 à Bangui

personnes. Quelques 10.000 hommes de la mission de l'ONU en Centrafrique (Minusca) appuyés par la force militaire française Sangaris, ont depuis lors été déployés pour stabiliser le pays.

Le dépouillement des bulletins a commencé dimanche soir après une journée de vote dans le calme, et s'est prolongé parfois tard dans la nuit, certains bureaux ayant terminé leurs décomptes vers 03h00 lundi, à lumière des lampes électriques. Les urnes et procès-verbaux

doivent ensuite être acheminés à Bangui depuis les quatre coins du pays pour être vérifiés par l'Autorité nationale des élections (ANE), qui doit annoncer les résultats officiels dans les prochains jours. Le Centre de traitement des données de Bangui était lundi sous la protection des Casques bleus, a constaté l'AFP. Un blindé était positionné et des chicanes en ciment installées devant le bâtiment pour éviter d'éventuels rassemblements d'électeurs mécontents.



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie  
Direction des Etudes et de la Recherche Service de la Recherche

Dakar, le 9 février 2016

### AVIS D'APPEL A CANDIDATURES DE L'EDITION 2016 DU PRIX ABDOULAYE FADIGA POUR LA PROMOTION DE LA RECHERCHE ECONOMIQUE

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) lance un appel à candidatures pour l'édition 2016 du « **Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique** ».

Ce Prix vise à contribuer au développement des activités de recherche au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en récompensant un travail de recherche original portant sur un sujet d'ordre économique, monétaire ou financier présentant un intérêt scientifique avéré pour les Etats membres de l'UEMOA et pour la BCEAO.

Pour cette édition, les thèmes des articles à soumettre devraient s'inscrire dans les problématiques ci-après :

- l'analyse du secteur financier et monétaire, à travers l'identification de ses caractéristiques principales et sa contribution au développement économique et social des Etats membres de l'Union. Cette analyse peut porter notamment sur la politique monétaire de l'Union et ses mécanismes de transmission, le marché du crédit, le financement de l'activité économique, les liens entre le secteur financier et le reste de l'économie ainsi que sur les perspectives de développement du secteur financier et son impact sur les économies de l'Union ;
- l'examen de questions macroéconomiques relatives aux finances publiques, à l'endettement public et à la coordination entre politiques monétaire et budgétaire ;
- les préoccupations relatives à l'intégration économique régionale, en particulier les conditions de viabilité des unions monétaires en Afrique de l'Ouest ;
- l'évaluation des contraintes liées aux chocs exogènes, notamment les fluctuations des cours des matières premières agricoles et minières qui affectent la croissance au sein de l'Union ;
- l'analyse de questions relatives à la croissance économique et à la stabilité des prix dans les pays en développement.

**Peuvent faire acte de candidature, les chercheurs ressortissants de l'un des huit (8) Etats membres de l'UEMOA** (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), résidant ou non sur le territoire de l'Union et âgés de **quarante-cinq (45) ans au plus** au 31 décembre 2016. Le travail de recherche (ou étude) peut être personnel ou avoir été élaboré par une équipe.

Le Règlement du Prix et la fiche de candidature peuvent être téléchargés sur le site Internet de la BCEAO : <http://www.bceao.int>, rubrique « **Prix Abdoulaye FADIGA** ». Ils peuvent également être obtenus au Siège de la BCEAO, auprès de la Direction des Affaires Juridiques, dans les Agences Principales de la BCEAO et au niveau de la Représentation de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération à Paris. Le **déla** de **soumission** des dossiers de candidature est fixé au **30 juin 2016**. Le dossier de candidature devra comporter tous les éléments requis pour son éligibilité et être transmis à l'adresse électronique: [prixabdoulayefadiga@bceao.int](mailto:prixabdoulayefadiga@bceao.int).

Pour toutes informations complémentaires, écrire à cette adresse électronique.

**Toutes les formalités liées à la candidature à ce Prix sont gratuites.**

«Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique», une initiative de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Commercialisation de liqueurs frelatées

## Un secteur d'activité très prospère entretenu par un puissant réseau

La commercialisation de liqueurs de qualité douteuse, communément appelées « frelatés » ou encore « frelons », fait incontestablement partie des secteurs d'activités prospères en ce moment au Togo. Jadis importés, ces alcools font aujourd'hui l'objet d'une production locale aux contours très nébuleux. Des unités de fabrication opérant dans une clandestinité déroutante déversent sur le marché des quantités énormes de ces produits dont la production échappe à tout contrôle de qualité.

### Etonam Sossou

En cette matinée ensoleillée de février 2016, le kiosque de Xne désemplit pas. Situé non loin de l'église des armées de Dieu, à Adidogomé, ce kiosque est le lieu d'une animation presque ininterrompue dans cette partie du quartier. L'attraction, ce sont les liqueurs. Les inconditionnels de ce type de boissons ne manquent pas. Les kiosques comme celui-là, sont nombreux dans la ville de Lomé. Les liqueurs et autres vins frelatés sont leur spécialité. Dans le milieu, on les appelle « raccourcis ». Avec des taux d'alcool fortement élevés, on n'a pas besoin de beaucoup d'argent pour avoir sa « dose ». 200 FCFAsuffisent largement pour ne pas envier celui qui aura dépensé des milliers de francs CFA au maquis pour quelques bières. En plus, le client a un éventail de choix : « Don Carlos », « Don Garcias », « Eperon », « Pastis », « Vieux Menthos », « Gin Harpon », « Dry Gin », « Vénus », « whisky café », « café rhum » etc. En sachet, en bouteille ou en carton, peu importe. L'essentiel ici, c'est de pouvoir se

saouler à moindre coût. Pourtant, l'origine de ces produits pose problème. Dans un passé récent, ce genre de boissons était exclusivement importé. Mais voilà que depuis quelques temps, certains hommes d'affaires évoluant dans le domaine et voulant maximiser leurs gains, ont décidé de les produire localement. Désormais, seuls les ingrédients sont importés. Tout le processus de distillation se passe sur place à Lomé. L'activité est très luxuriante. Le nombre sans cesse croissant de consommateurs de ces liqueurs en dit long sur l'étendue du marché. La menace est de taille. Avec un niveau de vie continuellement en chute libre, de nombreuses personnes n'ont plus que ce genre de boissons comme recours, pour étancher leur soif d'alcool. Les unités de production prolifèrent comme des champignons dans les quartiers. Impossible d'avoir un œil sur leurs activités. La plupart d'entre elles fonctionnent dans la clandestinité et leurs produits échappent à tout contrôle. Au ministère en charge du commerce, impossible d'avoir la moindre information claire sur ces usines d'un genre nouveau.



Avant de lancer leurs activités, certains promoteurs se soumettent aux démarches administratives prévues à cet effet. Ils fournissent un dossier en bonne et due forme pour l'obtention de l'autorisation d'implantation de leurs unités. Mais dès qu'ils ont ce document, ils disparaissent dans la nature. L'adresse fournie à l'autorité devient caduque. Impossible de les repérer dans la ville. Conscients de la mauvaise qualité de leurs produits, ils deviennent des fuyitifs, se déplaçant de quartier en quartier pour éviter les contrôles et autres taxes. D'autres n'ont même pas la moindre trace dans les registres du ministère.

Le répertoire de ces unités disponible à l'Office Togolaise des Recettes est très squelettique. Mais les responsables ne se font pas d'illusion. Le plus gros lot est dans la clandestinité et il est pratiquement impossible de se faire une idée de ce qui se passe en réalité sur le terrain. Disséminées même dans les quartiers d'habitation, la plupart de ces unités travaillent la nuit. Par le

passé, certains faisaient l'objet de dénonciation auprès du Laboratoire. Mais depuis un certain temps, ces dénonciations se font de plus en plus rares.

### Aveu d'impuissance ?

Insalubrité, équipements de production précaire et non conformité du processus de fabrication sont autant de défaillances qui caractérisent ces unités. Conséquence, le marché est inondé de ces produits de contrebande, très toxiques et dangereux pour la santé. Ainsi, il est très fréquent de rencontrer ces liqueurs avec des suspensions surprenantes à l'intérieur. De la même manière, l'on rencontre des « Pastis » qui refusent de se troubler au frais ou au contact de l'eau. Or, la particularité de cette liqueur, en temps normal, c'est de se troubler dès le moindre contact avec l'eau ou après quelques

temps au frais. Une autre façon de reconnaître ces fausses liqueurs, consiste à regarder de près ce qui est écrit sur les étiquettes d'emballages.

Il s'agit, le plus souvent, d'emballages précaires fabriqués au Nigeria, sur lesquels on peut lire un français approximatif du genre « Produit du London » ou « Produit du France ». Conservées pendant une certaine durée, certaines de ces liqueurs peuvent s'évaporer et laisser leurs emballages vides. Les conséquences de ces alcools sur la santé sont désastreuses, explique un spécialiste. Lorsque le processus de distillation n'est pas bien mené, ils peuvent contenir des substances très nocives comme le méthanol qui peut causer le cancer du pancréas, des attaques du système nerveux et, à terme la cécité.

Les réseaux sociaux

## On en profite très peu ?

Les motivations avouées des internautes sont de se faire connaître, de dialoguer avec des proches, de retrouver des amis ou des camarades de classe, de partager un centre d'intérêt ou encore d'élargir un réseau professionnel ou commercial. Jean A pense pour sa part que « les réseaux sociaux sont très tendance en ce moment. Pour certains, c'est l'endroit où on doit être pour avoir le sentiment d'appartenir à un groupe et même d'exister. Appartenir à un réseau social pour ces personnes, est comme changer régulièrement de téléphone pour d'autres, juste dans le but de montrer aux autres qu'on possède les téléphones les plus coûteux ou les plus sophistiqués ». C'est donc très « tendance » en ce moment au Togo: il faut être présent sur la toile.

On se donne rendez-vous sur whatsapp par exemple, on profite de Facebook pour dire au monde entier qu'on est en ce moment en vacances à l'étranger, qu'on est heureux en couple ou alors qu'on est au volant de sa voiture. Quelques fûtés y guettent des personnalités pour recueillir des informations. D'autres cherchent l'âme sœur. Les artistes élargissent leur cercle de fan,

annoncent de nouvelles parutions et des événements. Les chefs d'entreprise vulgarisent leurs produits. Les supports de médias glanent de nouveaux lecteurs et téléspectateurs. C'est ainsi que les vidéos publiées permettent par exemple, de voir le journal d'informations de certaines chaînes de télévision. Les nouveaux articles parus sur certains sites internet d'informations sont eux aussi relayés par les réseaux sociaux.

Malheureusement, au-delà de la politique de la présence sur internet et du « n'as-tu vu ? », ces réseaux sociaux sont sous ou mal utilisés. Aux Etats-Unis, presque tous les journalistes de renom sont présents et actifs sur « Twitter ». Certains d'entre eux ont d'ailleurs avoué que c'est à partir de ce réseau qu'ils ont déniché des scoops. Dans beaucoup de pays, des hommes politiques se servent des réseaux sociaux pour gagner des voix ou de nouveaux adhérents. Les multiples applications dont disposent ces réseaux sociaux permettent de trouver et d'entrer en contact avec des sources d'information ou des potentiels clients. Aux Etats-Unis toujours, la police se sert des réseaux sociaux pour recueillir

des informations sur certaines personnes qui tentent de se soustraire à la justice ou pour recueillir des témoignages. Elle lance par exemple un avis de recherche et un internaute, à des milliers de kilomètres reconnaît

la personne et lui donne l'information. Facebook par exemple compte à l'heure actuelle des centaines de millions de membres à travers le monde. On peut y retrouver des images et vidéos inédites, recueillir des témoignages en un temps record sur des événements qui ont lieu au bout du monde. D'autres réseaux sociaux sont également des mines d'informations lorsqu'on sait s'en servir à l'exemple de flickr où on partage des images, You Tube et Daily Motion pour les vidéos ou encore Wikipédia dont les écrits sont les plus plagés par les étudiants.

Facebook nous apprend également que ses membres « publient chaque mois, plus d'un milliard de photos, des millions de vidéos et plus d'un milliard d'informations diverses » : une mine d'informations qui peuvent être exploitées pour diversifier l'information contenue dans nos journaux ou faire connaître nos produits.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°372 DE LOTO KADOO DU 05 FÉVRIER 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 12 Février 2016, au 373<sup>e</sup> tirage hebdomadaire de LOTO KADOO. Le tirage a été effectué sans bonus.

Lors du dernier tirage, c'est **ATAKPAME, BADOU, TABLIGBO** et **LOME** que des gagnants de gros lots ont été répertoriés.

A **ATAKPAME** ce sont un lot de 500.000 F CFA et un lot de 618.000 F CFA qui ont fait le bonheur des parieurs qui ont tenté leur chance auprès des opérateurs 2034 et 20032.

Les points de vente 2155 et 2156 basés à **BADOU** ont recensé chacun un lot de 500.000 F CFA.

La ville de **TABLIGBO** s'est démarquée par un lot de 750.000 F CFA et un gros lot de 1.000.000 F CFA gagnés auprès des opérateurs 80024 et 8017.

Dans la capitale, il est enregistré un lot de 750.000 F CFA et un gros lot de 1.500.000 F CFA sur les points de vente 5727 et 60126.

Achète à 200 F CFA, les tickets de **ZEM** qui te font gagner de l'argent et des motos. Grtte ton ticket **ZEM** et si tu trouves 3 fois le symbole étoile, tu gagnes immédiatement le lot de mentionné en dessous.

« AVEC ZEM PREND DE L'AVANCE »

La remise des lots à **LOME** se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!**

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°373 de Loto Kadoo du vendredi 12 Février 2016

Numéro de base

54 75 27 45 31

# TOGO CELLULAIRE

Vivez heureux et restez connectés en 2016



© 2016 TOGO CELLULAIRE



LE LEADER

service client 888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/Togocel](http://www.twitter.com/Togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifié ISO 9001:2008

